



Directeur de la publication : Virginie Douat, Maire de Crépy-en-Valois

Directeur de la rédaction : Vincent Cornille, Adjoint au Maire - Communication, Numérique et Personnel communal

Rédaction : Jérémy Thomas, Johanna Jandrieu, Jessica Fouquet, Alexandre Wlekly, Laura Dupront

Graphisme & mise en page : grisouris.fr

Crédits photos : Studio Bruno Cohen, J. Thomas

Impression : Imprimerie Caract'R

SOMMAIRE

| | Édito du Maire | Marie Marie Control | 5 | |
|--|--|---------------------|------|--------------|
| | | No. | | |
| | Mise en œuvre du projet municipal | | 7 | |
| | Crépy-en-Valois : une ville où il fait bon vivre | 8 | | |
| | Travailler en transversalité pour atteindre les objectifs | 14 | | |
| | Préserver la biodiversité par la gestion différenciée | 15 | | |
| | Animation et promotion de la démarche | | 19 | |
| | Informer et créer le dialogue avec les Crépynoiss | 20 | | 新发生 |
| | Animer pour sensibiliser et promouvoir le label | 22 | | |
| | Valoriser le patrimoine et les actions par le tourisme | 26 | | |
| | Patrimoine végétal et fleurissement | | 27 | |
| | La mobilisation des équipes municipales | 28 | | |
| | Diversité botanique | 28 | | 第二十二章 |
| | Qualité d'entretien et mesures de protection | 31 | | |
| | Taille des arbres | 31 | | |
| | Gestion environnementale | | 33 | |
| | Inventorier les espèces | 34 | | |
| | Des mesures concrètes pour protéger la biodiversité | 36 | | |
| | Une gestion durable des eaux pluviales | 39 | | |
| | Économiser l'énergie pour préserver l'environnement | 40 | | |
| | Le zéro phyto depuis 2015 | 41 | | |
| | Valorisation des déchets verts | 41 | | |
| | Qualité de l'espace public | | 43 | |
| | Limiter la pollution visuelle | 44 | | |
| | Mise en valeur du patrimoine bâti | 45 | | |
| - THE SECTION AND ADDRESS OF THE SECTION ADDRESS OF | Propreté urbaine : l'affaire de tous | 46 | | Naci III |
| | Mobilier urbain | 46 | | A CONTRACTOR |
| | Santé et bien-être des Crépynois | 47 | 300 | |
| | Crépy-en-Valois, une Ville engagée pour l'accessibilité | 47 | 4.44 | |
| | | | | |
| | Annexes | 50 | | |
| 1 | | | | |
| "是我们" | STATE OF THE PARTY | | | |







L'aspect durable comme trait d'union entre modernité et tradition

Chers membres du jury national des Villes et Villages Fleuris, soyez les bienvenus à Crépyen-Valois, ville où il fait bon vivre. Nous développons une politique d'aménagement des espaces publics qui allie esthétique paysagère et protection de la biodiversité. Créer un espace de vie pour ses habitants est un challenge enrichissant et passionnant. Élus et services travaillent ensemble pour semer des idées, des projets qu'il convient tous ensemble, avec les habitants, de faire grandir.

Voilà plus de 10 ans que Crépy-en-Valois a été labellisée ville fleurie, jusqu'à sa troisième fleur obtenue pour la première fois en 2015. Ce label s'inscrit dans une démarche durable et constitue un facteur d'attractivité touristique important. La multiplicité des critères qui constituent la charte du label permet ainsi d'affirmer que la commune s'engage sur des actions de fond et pas seulement sur l'image. Valoriser, animer, inventer, sensibiliser, développer, protéger et innover, voici les maîtres mots de notre engagement.

Crépy-en-Valois ne se repose pas sur ses lauriers, et encore moins sur ses trois fleurs!

Face aux changements climatiques, nous œuvrons pour la préservation de l'eau avec une gestion des eaux pluviales, nous réduisons nos consommations électriques avec le plan lumière, nous améliorons nos performances de tri de nos déchets, et ça ne s'arrête pas là. Jardins familiaux, végétalisation des cimetières, sensibilisation à destination des habitants, fauchage tardif, éco-pâturage, zéro phyto,... sont autant d'actions menées dans le but d'accompagner Crépy-en-Valois vers des changements durables et cohérents, et de valoriser son patrimoine naturel et historique exceptionnel.

Ce label nous rend fiers! Et je veux rendre hommage à l'ensemble des équipes espaces verts, serres municipales, environnement & développement durable et propreté de la ville, soutenus au quotidien par les autres services, qui font un travail remarquable au service des Crépynois. J'aime profondément ma ville et je veux qu'elle soit paisible, respirable et écologique, qu'elle offre un cadre de vie exceptionnel à ses habitants.

En attendant votre visite, vous pourrez découvrir, tout au long de ce dossier, notre approche paysagère globale, faisant de l'esthétique et de la protection de l'environnement des leviers de développement pour notre commune.

Bonne visite à Crépy-en-Valois, la cité du Valois.



MOT DE L'ÉLUE

"Notre passé et notre avenir sont solidaires", écrivait Gérard de Nerval, poète du 19ème siècle, amoureux du Valois, pas rancunier d'ailleurs puisqu'il avait passé une nuit dans la prison de Crépy-en-Valois. La politique de développement de notre ville cherche à marcher dans ses pas. Penser et faire aujourd'hui pour préserver demain, voire après-demain. L'audit que vous vous apprêtez à réaliser, membres du jury de Villes et villages fleuris (VVF), constitue une formidable opportunité de regarder dans le rétroviseur, faire une introspection et voir le travail qui reste à accomplir. C'est pourquoi décrocher la quatrième fleur serait pour nous, agents et élus, une étape et un encouragement à aller plus loin.

Murielle Wolski, Adjointe au Maire

Développement et aménagements durables, formation, développement commercial



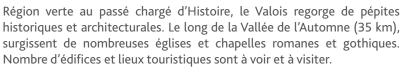




MISE EN ŒUVRE DU PROJET MUNICIPAL

Crépy-en-Valois : une ville où il fait bon vivre

UN PATRIMOINE HISTORIQUE



Au cœur de la Vallée de l'Automne, dans le département de l'Oise en région Hauts-de-France, Crépy-en-Valois se situe à 60 km au nord-est de Paris. Elle s'est développée autour d'un centre ancien dans un cadre de vie verdoyant. Ville fortifiée, la grande histoire de Crépy-en-Valois commence au Moyen Âge lorsqu'elle devient la capitale des grands comtes de Crépy. Son quartier historique, ses remparts, ses monuments (abbaye, château, collégiale) ainsi que les personnages emblématiques qui ont laissé une trace de leur passage (Jeanne d'Arc, Philippe d'Alsace, Louis d'Orléans, Henri IV,...) témoignent de la richesse de son histoire.

UNE VILLE DYNAMIQUE

Ville centre du Pays de Valois, elle est, de par sa démographie, l'une des villes du sud de l'Oise les plus dynamiques. Située proche de la capitale, à environ 35 minutes en TER (29 liaisons par jour) et à 30 minutes de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle par la RN2, Crépy-en-Valois est facilement accessible. Au cœur du Pays de Valois, la Ville historique a su allier dynamisme économique et cadre de vie agréable.

Elle bénéficie d'une activité économique développée, de par son centreville qui regroupe de nombreux commerces de proximité, une zone commerciale et une zone industrielle aux abords de la ville. Crépy-en-Valois constitue un pôle économique dans l'Est de l'Oise et se situe au cœur d'un territoire d'environ 56 000 habitants.

Crépy-en-Valois accueille près de 250 entreprises. Plus récemment, Kubota Research and Development Europe, filiale du groupe Kubota Corporation, agro-équipementier, a ouvert son centre de Recherche et Développement européen à Crépy-en-Valois. Une opportunité pour ce fabricant, avec une piste d'essais de ses matériels de plus d'un kilomètre, à l'abri des regards. La société souhaite contribuer au développement du territoire et projette de s'inscrire dans des actions à l'échelle locale, avec une palette de métiers jusque-là absents. Objectif à court terme : 170 collaborateurs, ingénieurs, chercheurs et techniciens. Et la dynamique du site est bel et bien installée : plusieurs modèles de matériel vont être testés ici.







OPÉRATION BEEGIFT

En 2020, pour soutenir le commerce local et donner un coup de pouce au pouvoir d'achat des Crépynois durant la crise sanitaire de la Covid-19, la Ville de Crépy-en-Valois a lancé une opération de chèques cadeaux à utiliser chez les commerçants indépendants locaux participants. C'est 100 000 euros de chèques cadeaux offerts par la ville.

→ Aujourd'hui, l'opération se poursuit!



PARCS ET JARDINS

22 et 122 logements.

> Parc de Géresme

Ouvert toute l'année avec de larges plages horaires, ce parc de 20 hectares est un lieu de promenade, de détente et d'observation.

Le parc de Géresme est un havre de paix pour les animaux et un petit coin de verdure où venir passer un moment en famille, entre amis ou tout simplement seul pour jouir du paysage et de la richesse du site. C'est le domaine des oiseaux nicheurs et des chouettes qui profitent des vieux arbres et des buissons pour se reposer et fonder une famille que vous pourrez observer au printemps. On peut y croiser, dans des enclos, des chèvres et des daims (Dama dama). La rivière offre un habitat idéal pour les cygnes tuberculés (Cygnus olor), canards colverts (Anas platyrhynchos), oies et poissons qui vous surveillent du coin de l'œil pendant votre pique-nique. Le soir venu, les écureuils roux (Sciurus vulgaris), renards roux (Vulpes vulpes), hérons cendrés (Ardea cinerea) et grenouilles profitent du parc et c'est avec curiosité que l'on peut retrouver leurs traces dans les chemins ou les fourrés le lendemain matin.

La flore n'est pas en reste avec des arbres très anciens et remarquables, comme le cyprès chauve (Taxodium distichum), le hêtre pleureur (Fagus sylvatica"pendula"), l'aulne noir (Alnus glutinosa), ainsi que des fleurs menacées de disparition si on ne les protège pas (sorchidées), mais également des plantes médicinales.

Le parc est également doté d'équipements sportifs et d'une aire de jeux pour les enfants.

> Parc Sainte-Agathe

Situé au cœur du Vieux Crépy, le parc Sainte-Agathe est l'endroit idéal pour s'accorder une pause. Il est aussi le lieu de théâtre de grands rendez-vous crépynois tels que la Fête de la Saint-Jean ou encore la Fête médiévale des Cochons de Crépy mais aussi les Floralys & Terroirs, rendez-vous immanquable des jardiniers et passionnés d'horticulture.

On y trouve de vieux arbres à cavités, occupés régulièrement par les pics ou les écureuils roux (Sciurus vulgaris).





MISE EN ŒUVRE DU PROJET MUNICIPAL



> Jardin du château

Lancé en mars 2019, 3 000 m² ont été aménagés en lieu et place d'une ancienne piscine pour créer le Jardin du château, un jardin partagé situé à la droite du château de Géresme. Les premières plantations réalisées concernent tout particulièrement des arbres fruitiers (pommiers, poiriers, groseilliers, cassissiers et framboisiers). Les enfants des écoles de Crépyen-Valois y ont installé des hôtels à insectes. Cet espace a progressivement été complété par un potager, des refuges à hérissons et l'installation de plusieurs essences de plantes grimpantes et mellifères pour habiller le mur Est qui borde le jardin. En 2023, des nichoirs à oiseaux ont été installés et différentes classes de primaire sont venues réaliser des plantations d'arbres au sein de l'espace.

Ces 3 000 m² constituent un formidable support pédagogique. Les élèves des classes de maternelles et primaires y sont sensibilisés à la nécessaire préservation de la biodiversité grâce à de nombreux ateliers développés par le service Environnement. Les riverains du quartier s'associent également au développement du projet.

LABELS ET DISTINCTIONS ENVIRONNEMENTALES



Villes et Villages Fleuris

> Villes et villages fleuris

Lors de sa première visite en 2011, le Comité Régional des Villes et Villages Fleuris avait récompensé Crépyen-Valois et ses services techniques pour les travaux d'aménagements paysagers. Par ailleurs, il mettait en avant l'impulsion écologique prise par la Ville avec notamment la mise en place de l'Agenda 21 local. En 2012, la Ville a reçu sa deuxième fleur. La motivation des acteurs environnementaux, leur vision écologique et durable, les actions menées par la Ville pour sensibiliser les habitants à leur environnement avaient été passées au peigne fin par le jury.

C'est en 2015 que la Ville s'est vu attribuer une troisième fleur. Les critères d'évaluation mettaient plus que jamais l'accent sur le patrimoine vivant, le souci de la biodiversité ou encore le respect de l'environnement. La commune a signé en 2011 la charte de gestion des espaces publics développée par l'ex région Picardie. La démarche du « zérophyto » sur tout le territoire, voiries et espaces verts, cimetières et terrains de sport, en est la parfaite illustration. Trois autres points ont retenu l'attention du jury : les animations de sensibilisation, l'accueil de journées thématiques en direction des

élus d'autres communes et l'initiative de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC).

Depuis, la Ville conserve sa troisième fleur. Les actions de sensibilisation des habitants à la valorisation environnementale et paysagère (Nuit de la Chouette, Fête du parc de Géresme, Floralys & Terroirs, etc.) et la mise à disposition de jardins familiaux ont été félicitées.

Le travail avec des partenaires (Centre Ressource du Développement Durable, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de l'Oise, Association pour le Développement Opérationnel et la Promotion des Techniques Alternatives, etc.), la réalisation d'un deuxième Atlas de la Biodiversité Communale, la gestion différenciée, la gestion de l'eau aboutie, la démarche zéro phyto et la valorisation des déchets verts ont également été soulignés.

> Capitale française de la biodiversité



En 2014, le comité scientifique a attribué deux « libellules » à la Ville de Crépy-en-Valois en fonction des points obtenus pour l'ensemble

du questionnaire, avec une fiche action associée « Biodiversité et citoyenneté », qui consistait à décrire les moyens mis en œuvre par notre collectivité pour associer les citoyens et acteurs locaux à la préservation de la biodiversité, en lien avec le thème central de 2014 : « Agriculture urbaine et biodiversité ».

> Refuge de la biodiversité



Refuges Lieu d'histoire et d'écologie, le parc de Géresme compte dans la vie des Crépynois depuis plus de quarante ans.

En 2017, ce havre de paix de plus de 20 hectares s'est vu attribuer, par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), le label "refuge de la biodiversité".. Depuis, un plan de gestion a été mis en place pour réaliser des aménagements favorables à la biodiversité tels qu'un réseau de mares, la mise en place de nichoirs à oiseaux et d'abris à chauves-souris, et la restauration des berges pour favoriser les amphibiens et odonates. Un travail suivi par un comité qui analyse régulièrement les actions mises en place, et la marge de progression.



Depuis l'été 2021, le parc de Géresme est également labellisé « refuge pour les chauves-souris ». Un plan de gestion a été adopté et des comités de pilotage régulièrement organisés pour toujours mieux favoriser la biodiversité sur le site.

> Prix national de l'arbre

Attribuée par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris en 2019, cette distinction vient saluer les actions menées en faveur de l'environnement et la gestion innovante du patrimoine arboré associé à la gestion des eaux pluviales. Elle récompense aussi la communication et la sensibilisation des publics à l'intérêt de ces thématiques. Le patrimoine arboré de la Ville, compte près de 4 000 sujets, pour les seuls arbres dits d'alignement. Chaque année, plus d'une centaine est plantée, avec des espèces locales et fruitières.



CRÉPY-EN-VALOIS, VILLE SPORTIVE

Labellisée "Ville active et sportive", Crépy-en-Valois rend le sport accessible à tous ses habitants. En lien avec l'éducation, l'aménagement du territoire par les équipements qu'elle propose ou encore la santé, la Ville véhicule les valeurs du sport dans un objectif de mieux vivre.

> Une école municipale des sports

Depuis plus de 20 ans, l'objectif de l'École municipale des sports est de promouvoir le mouvement sportif local par la découverte des sports pratiqués dans les associations, mais aussi de favoriser la pratique sportive chez les jeunes non licenciés et leur permettre de s'orienter par la suite vers le sport qui leur correspond, à travers des rendez-vous sportifs, tous les mercredis après-midi de septembre à juin.

L'École municipale des sports joue également un rôle social, dans la mesure où elle permet aux petits Crépynois de pratiquer une activité physique et de découvrir plusieurs sports pour 55 € par an.

Ainsi, les enfants de 5 à 6 ans peuvent développer leur éveil corporel et leur motricité avec l'aide des éducateurs sportifs de la Ville tandis que les enfants de 7 à 9 ans découvrent plusieurs sports.



4 000 espèces différentes, pour les seuls arbres dits d'alignement. Et chaque année, plus d'une centaine est





→ + de 30 **ASSOCIATIONS SPORTIVES**

→ 25 **ÉQUIPEMENTS SPORTIFS**

L'ÉCOLE MUNICIPALE **DES SPORTS, C'EST:**

44 **Enfants inscrits**

2 Éducateurs sportifs

11 **Disciplines sportives** enseignées



> Pratique libre

Quand ils ne font pas partie d'un club, les sportifs pratiquent en autonomie. Pour cela, ils utilisent les équipements mis à disposition par la Ville, à travers un parcours d'orientation, un parcours de santé et divers appareils de fitness en libre accès dans le parc de Géresme.

> Terre d'accueil des champions de demain

TERRE DE JEUX 2024



Afin de célébrer les valeurs du sport olympique, plusieurs événements sont mis en place tout au long de cette aventure à Crépy-en-Valois qui nous emmènera jusqu'aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

En plus du label « Terre de Jeux 2024 », Crépy-en-Valois figure parmi la liste officielle des Centres de préparation des jeux, espérant ainsi accueillir des délégations étrangères lors des entraînements précédents les épreuves.

L'infrastructure retenue pour accueillir une délégation internationale est la Maison des arts martiaux et des sports de combat inaugurée en février 2020. Les Centres de Préparation aux Jeux sélectionnés répondent à des exigences techniques en termes d'équipement sportif mais également des services d'accueil (hébergement, restauration, logistique, santé).

> La Maison des arts martiaux et des sports de combat

Crépy-en-Valois compte à son actif bon nombre d'équipements sportifs: stades, gymnases, pas de tir, pistes d'athlétisme,... Parmi eux, un équipement flambant neuf de 1800 m² destiné aux sports de combat et aux arts martiaux. Il figure sur le catalogue officiel de Paris 2024 des « Centres de préparation aux Jeux », adressé à l'ensemble des fédérations sportives du monde entier. La commune peut prétendre accueillir les délégations pratiquant le judo, le para judo, la boxe, le taekwondo et le para taekwondo.

À ce titre, un courrier d'intention a été signé le 5 janvier 2023 avec la délégation cubaine féminine de taekwondo afin de les accueillir pour leurs entraînements dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

> Des activités pour tous

Dans le cadre du label « Terre de Jeux 2024 », diverses actions sportives sont menées tout au long de l'année par la Ville et le comité associatif, un ensemble d'associations qui fait vivre le label à travers diverses animations. Pratique du sport dans les écoles avec les classes olympiques, animation sportives en ville, découverte des sports paralympiques, rencontre d'athlètes de haut niveau, color run... sont autant d'actions qui sont menées tout au long de l'année.

L'ÉDUCATION AU CŒUR DE LA DÉMARCHE

Crépy-en-Valois offre aux familles des espaces d'accueil et d'éveil pour les tout-petits (0-3 ans) : crèche familiale, multi-accueil, halte-jeux. Le Relais Petite Enfance les accompagne dans leurs recherches et fédère plus de 160 assistantes maternelles sur Crépy-en-Valois et les communes alentour.

Au niveau de l'enseignement, six groupes scolaires, deux collèges, deux lycées et un institut spécialisé accueillent les élèves du territoire.











Pour répondre aux besoins de la population et aux nécessités de garde des tout-petits, la Ville a lancé un projet de construction d'une Maison de la Petite Enfance. Un lieu unique regroupant les formules d'accueil de la Petite Enfance (Relais Petite Enfance, Crèche familiale, Multi-accueil).

LOISIRS ET CULTURE POUR TOUS

Le Valois propose aussi une offre de loisirs pour petits et grands. À pied, à vélo ou à cheval, la Voie Vserte offre 18 km de voie douce pour sillonner les alentours. La culture est très présente sur le territoire avec notamment « Valois, terre de cultures », une programmation culturelle éclectique proposée par la Communauté de Communes du Pays de Valois. Le conservatoire intercommunal Danse & Musique en Valois propose également un enseignement artistique et culturel complet.

Grâce à des animations, des partenariats noués avec de nombreux acteurs du milieu associatif et à un patrimoine historique d'une grande richesse, Crépy-en-Valois est une ville d'Histoire, de culture et de loisirs. Ainsi, il n'est pas une semaine sans qu'elle ne propose ou n'accompagne un événement, un spectacle, un concert, une conférence, une exposition, une rencontre sportive ou une animation de quartier. Crépy-en-Valois, compte plus de 150 associations actives, sportives et culturelles, qui participent à l'animation de la Ville.

> Le Musée de l'archerie et du Valois

Installé dans l'ancienne demeure médiévale des seigneurs de Crépy-Nanteuil, le Musée de l'archerie et du Valois possède une collection unique en Europe, explorant notamment le tir à l'arc comme pratique universelle, sous toutes les formes nées de l'ingéniosité humaine. Au sein des 7 000 objets recensés, la grande majorité est constituée de l'assemblage de matériaux composites présentant des enjeux majeurs de conservation.

> La Médiathèque de Crépy-en-Valois

Située au rez-de-chaussée de l'Espace Rameau, la médiathèque accueille petits et grands en mettant à la disposition du public plus de 40 000 documents (livres, CD ROM, jeux vidéo) présentant des espaces dédiés aux différentes pratiques culturelles, la médiathèque s'adresse à tout le monde. Tout au long de l'année, de nombreuses animations sont proposées pour toute la famille.

> La Maison des Jeunes et de la Culture

La mjc crépynoise est divisée en deux grands secteurs : la culture et le social. Le centre culturel propose des spectacles et des ateliers tout au long de l'année pour se détendre, s'exprimer, se cultiver... Humour, théâtre, musique, danse, les représentations et ateliers sont destinées à tous les publics, dans une ambiance conviviale. Concernant le centre social, il propose divers services, loisirs et animations pour les enfants et leur famille ainsi que des conférences, débats. Les partenariats réguliers avec la MJC permettent de maintenir des activités nature et dédiées à l'environnement avec les enfants en périodes de vacances scolaires.









MISE EN ŒUVRE DU PROJET MUNICIPAL









> Le cinéma Les Toiles

Le cinéplexe dispose de quatre grandes salles. Il propose les sorties de la semaine, des ballets live, des séances art et essai et des ciné-concerts. Il est 100 % accessible aux personnes à mobilité réduite et aux déficients visuels et auditifs.

> Le Centre aquatique du Valois

Il est composé d'un bassin sportif de 25 mètres, d'un bassin ludique, d'un toboggan et d'un espace de jeux avec pataugeoires. Pour le plus grand plaisir de tous et pour diversifier les plaisirs, les installations sportives sont complétées d'un espace forme avec un centre de fitness et d'un espace bien-être équipés de saunas, d'un hammam et d'un jacuzzi.

Travailler en transversalité pour atteindre les objectifs

SERVICES MUNICIPAUX ET ACTEURS LOCAUX

Les élus travaillent en étroite collaboration avec les services municipaux afin d'assurer la mise en œuvre des objectifs fixés.

Ainsi, les services espaces verts sont-ils sollicités régulièrement pour planter les essences locales et rustiques, l'implantation de végétaux mellifères et nectarifères sur certains secteurs.

Des points d'information sont régulièrement organisés afin de déterminer quels sont les secteurs de la commune où, à la faveur d'une réfection de chaussée par exemple ou de trottoir, une désimperméabilisation est possible en parallèle de nouvelles plantations.

Des Comités de pilotage sont également créés dans des contextes spécifiques tels que le plan de gestion du parc de Géresme (sous le label "Refuge pour la Biodiversité"), réunissant techniciens, associations et riverains, pour associer l'ensemble des parties prenantes aux décisions et objectifs.

Les commissions urbanisme et environnement permettent de relayer le soin apporté aux zones humides et de mettre en lumière des parcelles concernées, tout comme le développement de zones boisées protégées.

En interne, les agents de la Ville sont sensibilisés régulièrement sur différentes thématiques. Par exemple, après plusieurs sessions de sensibilisation, un concours sur les éco-gestes à été lancé pour recueillir les propositions d'actions à lancer en mairie. Ont été récompensées diverses initiatives telles que l'acquisition de vélos pour les déplacements intra-urbains des agents, le recours aux achats "de seconde main" dans les marchés publics, l'installation d'éclairages à détection de présence dans les bâtiments municipaux.



En 2023, deux sessions d'animation de la "Fresque du Climat" sont programmées pour sensibiliser l'équipe municipale ainsi que les agents aux enjeux découlant du dérèglement climatique.

GESTIONNAIRES DE L'ESPACE PUBLIC

La politique volontariste de la commune en matière de désimperméabilisation de l'espace public et de gestion alternative des eaux pluviales induit un travail quotidien avec les acteurs concernés, la SAUR par exemple, mais aussi les bailleurs sociaux, opérateurs de télécoms et de réseaux électriques.

Les actions menées de déconnexion des réseaux d'eaux pluviales, de dons de cuves de récupération aux particuliers (plus de mille distribuées en



La gestion à la parcelle, l'infiltration au plus près du point de chute, sont des objectifs quotidiens et à la portée de tous qui permettent une meilleure santé du patrimoine végétal, une économie d'eau importante, un départ de végétation plus précoce, et une hausse sensible du nombre d'espèces se développant en ville, une chute des feuilles plus tardive.

Par ailleurs, le service environnement de la commune est en contact régulier avec les bailleurs sociaux tels que l'OPAC et Clésence. Il a été décidé pour 2023 de relancer le concours des balcons fleuris qui était autrefois mené, en proposant aux riverains un guide (en annexe) des plantes faciles à cultiver sur les balcons et utiles pour la biodiversité.

Sous la houlette des bailleurs sociaux et menées par les animateurs du service Environnement.

Préseruer la biodiversité par la gestion différenciée

Chaque secteur de la ville est traité par les services (Fleurissement, Espaces Verts, Voirie) de manière à répondre aux enjeux qui leur sont spécifiques. Les secteurs "de prestige" comme le centre-ville ou les abords de la mairie sont ainsi gérés différemment des périphéries et des espaces naturels. Les types de fleurissement (vivaces, annuelles, bisannuelles, sauvages) sont ainsi adaptés de même que les fréquences et méthodes d'entretien.

> Fauche tardive

La commune pratique le fauchage tardif en de nombreuses zones, de manière à laisser s'exprimer les essences locales et effectuer leur cycle de vie complet. La biodiversité est favorisée et le transfert de graines par la faune (zoochorie) est intensifié.

Ces zones sont définies chaque année en fonction de l'espace disponible et de l'usage du lieu (stade sportif, plaine de jeux, espace de récréation, etc) pour que la démarche soit acceptée le plus facilement possible. Les riverains sont parfois interrogatifs au sujet du fauchage tardif, c'est pourquoi la commune fait le choix d'une pédagogie sur le long terme pour expliquer les bénéfices à retirer de cette stratégie. Les études menées en été à l'aide de caméras thermiques démontrent que ces espaces apportent une valeur ajoutée en terme de protection contre les îlots de chaleur : jusqu'à 15 degrés de moins entre des herbes hautes et un gazon tondu à ras, avec un taux d'humidité du sol bien supérieur. Ces images constituent de bons outils de communication pour sensibiliser les riverains. Des arguments qui "font mouche".

Certains espaces voient petit à petit le retour spontané de plantes utiles à la biodiversité telles que la cardamine des prés (Cardamine pratensis), hôte du papillon Aurore (Anthocharis cardamine), qui tapissent maintenant certaines clairières du parc de Géresme.



MISE EN ŒUVRE DU PROJET MUNICIPAL

...

Les arrosages
sont gérés par
programmateur et
sont planifiés pour
arroser surtout de nuit
afin d'économiser la
ressource en eau.

Certaines zones sont également préservées de toute activité humaine et entretenues dans un choix de réensauvagement pour laisser à la vie sauvage un espace où se développer.

Les abords des espaces sportifs (stades notamment) sont moins tondus que les autres espaces verts de la commune, et bénéficient pour certains d'un fauchage tardif. Ces espaces sont particulièrement appréciés des jeunes cyclistes qui viennent pratiquer sur les sentiers ainsi créés, un terrain de jeu naturel et valorisé par les enfants. Les talus sont également tondus le plus rarement possible de façon à favoriser la réinstallation d'une flore persistante et utile à la biodiversité. Les quelques arrosages automatiques sont gérés par programmateur et fonctionnent sur de courtes périodes nocturnes afin d'économiser la ressource en eau.







> Écopâturage

En janvier 2021, des moutons d'Ouessant (Ovis aries) ont rejoint notre territoire tout à côté des terrains de tennis. L'objectif : le développement de l'éco-pâturage. Autrement dit, une solution de plus en gestion alternative des espaces verts. Pas de tonte mécanique sur ces quelques 3 000 m². Avecletemps ainsi dégagé, les agents peuvent s'investir à l'entretien d'autres parcelles. Avec une superficie de 16 km², les interventions ne manquent pas sur notre territoire. Et ce n'est pas le seul intérêt : le déploiement de l'éco-pâturage en France a permis de sauver cette race ovine de l'extinction. En 1976, on n'en comptait plus que 300 ! Noirs ou blancs, de petite taille, ils sont particulièrement robustes. Toute la démarche est présentée aux classes qui en font la demande auprès du service développement durable et animation environnementale de la Ville.

En 2023, un travail est mené avec l'exploitant du système d'assainissement sur le site du bassin d'exploitation -sur lequel se trouve dores et déjà un rucher-, pour y installer de nouveaux moutons et quelques chèvres. Ces dernières ayant la particularité de manger la renouée du japon (Reynoutria japonica), plante hautement invasive.

> L'entretien des cimetières

La Ville de Crépy-en-Valois compte deux cimetières : Saint-Denis (5 000 m² et 651 concessions) et Hazemont (20 000 m² et 4 933 concessions). Lieux de mémoire et de recueillement, ils sont aussi des espaces où cohabitent repos et vie, pierre et végétation. Un équilibre particulier qui nécessite également une gestion différenciée et une implication tout au long de l'année.

Un accès facilité

Depuis 2016, des plans permettent de retrouver plus facilement l'emplacement d'une sépulture, sans avoir à demander l'aide du gardien. Pour les Crépynois, le service de bus de la Ville assure gratuitement le transport vers le cimetière d'Hazemont, tous les mardis après-midi (sauf jours fériés).



Les différents acteurs

Le service population est en charge de l'attribution des concessions. Des travaux et des aménagements y sont effectués ainsi que l'entretien des espaces verts. Deux gardiens sont sur place pour ouvrir et fermer les cimetières. Ils assurent l'accueil et renseignent les familles. Ils veillent chaque jour à ce que les familles se rendent dans un lieu propre, agréable et fleuri.

Un entretien particulier

Toute l'année, les agents de la Ville mettent tout en œuvre pour entretenir les cimetières. Ils ont également pour mission l'embellissement et le réaménagement autour des sépultures. Parmi les derniers aménagements réalisés par les agents de voirie, les serres municipales et les gardiens sur le cimetière d'Hazemont, il y a notamment l'installation de bancs et un nouvel espace déchets afin que les proches trouvent des poubelles à proximité de l'emplacement du défunt. La stèle de Beaune a bénéficié d'un engazonnement permettant de garder intactes les pierres et renforcer le côté esthétique. L'espace réservé aux cavurnes a été entouré de pavés afin de faciliter l'accès aux familles. Pour limiter les ruptures de revêtement, certaines allées ont été recouvertes d'un sable stabilisé qui a l'avantage d'être absorbant pour éviter que la boue ne se forme. Aussi, en 2023, un test d'engazonnement a été effectué dans certaines allées.

Toutes ces actions sont menées en faveur de l'environnement et dans le respect des sépultures. Depuis 2012, la Ville de Crépy-en-Valois s'est engagée dans une démarche zéro phyto. Aucun produit chimique n'est utilisé pour la gestion des cimetières et des espaces verts, évitant ainsi les risques de pollution.

Cette décision est précurseur de la loi Labbé, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017 qui interdit aux collectivités l'utilisation de pesticides.

> Les aires de jeux

Les aires de jeux implantées pour les enfants sont entretenues et contrôlées régulièrement dans tous les quartiers et parcs pour assurer la sécurité des utilisateurs et une intégration paysagère réussie. Les parcours santé, city stades et skatepark font l'objet d'une attention identique.

> Les zones d'activités et industrielles

Ces zones font l'objet d'une requalification car la Communauté de Communes du Pays de Valois et la Ville souhaitent aussi une image verte et paisible de ces espaces qui, par nature, occasionnent du bruit et ne sont pas toujours esthétiques.



Les missions principales des gardiens sont :

L'entretien des allées minérales et végétalisées (engazonnement, tonte, désherbage thermique).

Le fleurissement et l'entretien des espaces verts.

L'élimination des plantes invasives pour limiter leur expansion.

En période hivernale, le déneigement des allées et des tombes lors des enterrements.





Jérémy Thomas

Chargé de Développement Durable



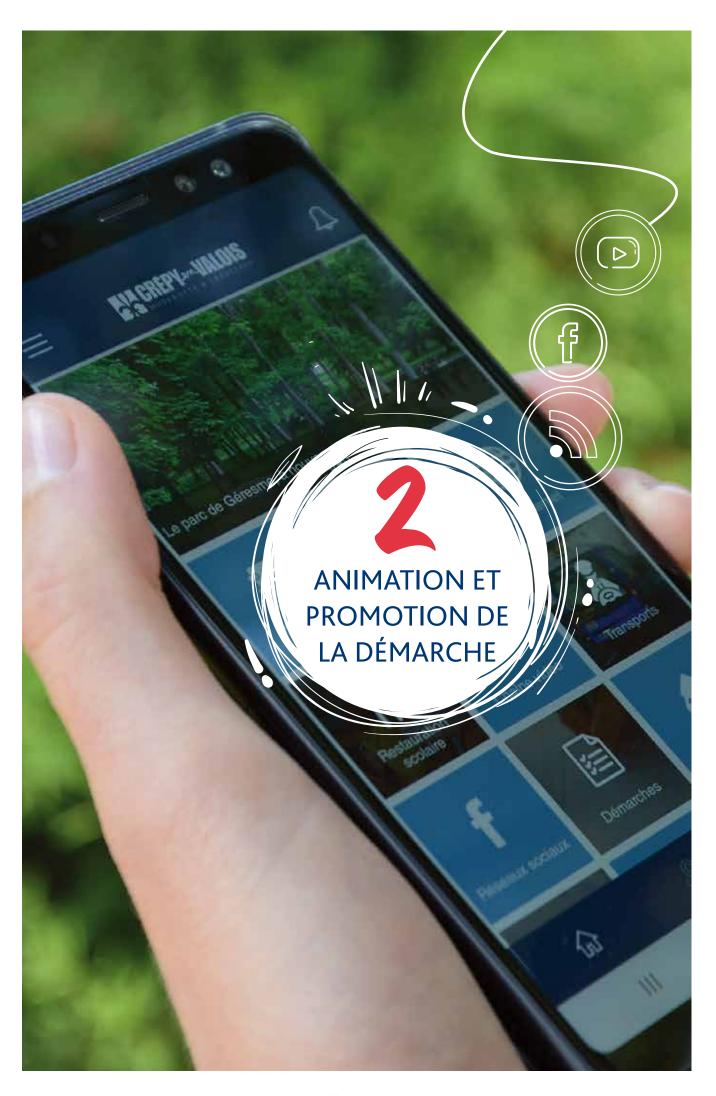


Les temps d'animations sont des moments idéaux pour sensibiliser l'ensemble des publics aux changements climatiques et à la nécessaire préservation de la biodiversité.



La Fresque du Climat est un outil puissant de prise de conscience et efficace car collaboratif : en utilisant les principes d'intelligence collective, il permet d'aller au-delà de la sensibilisation, de faire rentrer dans l'action.







ANIMATION & PROMOTION DE LA DÉMARCHE

Informer et créer le dialogue avec les Crépynois

Depuis plusieurs décennies, la Ville de Crépy-en-Valois fait de l'information citoyenne l'une de ses plus grandes priorités. Un engagement qui perdure à travers le temps et qui n'a de cesse d'évoluer à travers différents supports.

> Magazine municipal : CrépyMag&Infos

A commencer par le plus ancien : le magazine municipal. Un outil mensuel, distribué dans les boîtes aux lettres. Il relate les actualités, fait un état des lieux des actions menées et promeut celles à venir. De nombreux sujets y sont traités (environnement, travaux, sport, culture, portraits de Crépynois, commerce,...) avec notamment une rubrique "Qualité de vie". Le label Villes et Villages Fleuris y trouve une bonne place.

Lorsqu'une information ne touche qu'un quartier ou une rue de la Ville, un courrier est envoyé. Ces supports viennent en complément des outils numériques de la Ville. Avec les surcoûts du papier, la décision a été prise de suspendre momentanément la diffusion du magazine municipal et de lui préférer une mise à disposition numérique. Un enjeu à la fois économique et écologique (impression, transport, etc.).

> Site Internet: www.crepyenvalois.fr

Ergonomique, le site internet, permet aux habitants de s'informer des dernières actualités quel que soit le sujet.

Il existe notamment une rubrique "Cadre de vie" qui regroupe des informations liées à l'urbanisme et à l'environnement. On y trouve les distinctions de la ville, les démarches à suivre pour tout aménagement extérieur, les numéros utiles (faune en détresse), des conseils pour agrémenter son jardin/balcon, les calendriers de collecte des déchets, etc.

A retrouver également sur le site de la Ville, une rubrique "Nature en ville" dans laquelle se trouve une carte interactive de l'Atlas de la biodiversité communale (ABC). Les habitants ont la possibilité de contribuer à la localisation de la faune locale en s'aidant de la carte. Ils peuvent, s'ils repèrent un animal ou une espèce végétale, ajouter une contribution via un formulaire spécifique. Cette dernière est directement transmise au service Environnement qui vérifie l'information et valide la publication. À noter : une espèce peut être géolocalisée à plusieurs endroits. Quelques clics pour une connaissance partagée du territoire et de ses richesses.

Par exemple, la diffusion d'information concernant la mise en place de l'éco pâturage a suscité un grand intérêt : 306 réactions, 113 commentaires et 55 partages!



Villes et Villages Fleuris

Ergonomique, le site internet, permet aux habitants de s'informer des dernières actualités quel que soit le sujet.



> Application mobile : "Crépy-en-Valois"

Une application mobile a été développée en 2019 pour retrouver les informations de la Ville en un clic et pour permettre aux Crépynois de recevoir des alertes en temps réel. Ces notifications "push" peuvent être géolocalisées selon les quartiers, afin de cibler les administrés et arrivent directement sur l'écran d'accueil des smartphones.

L'application mobile de Crépy-en-Valois dispose d'une fonction signalement permettant entre autres de faire des suggestions, de féliciter les équipes (Espaces Verts par exemple), ou de signaler un désagrément. Un agent se charge de centraliser les signalements puis les diffuse auprès des services et élus concernés, permettant ainsi d'intervenir rapidement.

Véritable outil de démocratie participative, le module sert d'intermédiaire entre les Crépynois qui souhaitent participer activement à la vie de la commune et la mairie qui traduit ses efforts à destination des habitants.

> Affichage en ville : panneaux électroniques, espaces dédiés

Par ailleurs, la Ville bénéficie d'espaces permettant d'informer la population directement en Ville, qu'ils soient à pied ou en voiture. Sur les panneaux électroniques, les crépynois et visiteurs y retrouvent les rendez-vous à venir. A disposition également, des planimètres installés depuis une dizaines d'années, appartenant à une société extérieure sur lesquels la Ville peut mettre en avant des campagnes de communication. Enfin, pour les grands rendez-vous de l'année, les services techniques ont travaillé à la création et la mise en place de 12 structures permettant d'accueillir des bâches de 2 x 1 m, positionnés à des endroits stratégiques.

Dans le cadre de la révision en cours du Règlement Local de Publicité (RLP), ces aménagements sont réfléchis pour s'intégrer harmonieusement à l'environnement local et ne pas introduire de pollution visuelle. L'homogénéité et l'harmonie sur la totalité du territoire constituent un point de vigilance. Les supports des bâches en entrée de ville sont par exemple peints de la même couleur que l'ensemble du mobilier urbain avec le RAL 5011 bleu acier.

1652 **SIGNALEMENTS**

AU 28 MARS 2023





ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE





PRESSE ET RADIO

La Ville met un point d'honneur à entretenir de bonnes relations avec la presse quotidienne : Le Parisien, Le Courrier Picard, et hebdomadaire : Oise Hebdo.

Ces supports représentent un véritable relais d'information. Régulièrement, des communiqués de presse leur sont transmis.

La Ville travaille également avec la radio locale Radio Valois Multien (RVM) et dispose de sa propre rubrique : "Crépy Infos Radio". Chaque semaine, une chronique est envoyée à la radio pour être enregistrée et diffusée la semaine suivante.



> Réunions publiques, de quartier

Pour obtenir les remarques des habitants ou leur concours aux actions menées par la ville, des réunions publiques sont organisées avec les élus. Elles sont rythmées par une présentation suivie d'un temps d'échanges, de manière à impliquer les habitants, répondre à leurs questions et prendre notes de leurs remarques et suggestions. À noter qu'entre mars et avril 2023, 3 sessions sont organisées.

À ce titre, une réunion publique s'est tenue à Crépy-en-Valois en janvier dernier dans le cadre de la présentation de la Ville à la quatrième fleur. L'objectif de ce rendez-vous : préparer collectivement avec les habitants la venue du jury de Villes et Villages Fleuris. À cette occasion, le public s'est vu remettre un livret qui dispense des astuces pour fleurir les balcons et jardins.

Sur le même principe, il existe des réunions de quartier. Celles-ci permettent aux habitants d'une même zone géographique un moment privilégié pour nouer le dialogue avec les élus municipaux, mais aussi de soulever les interrogations ou prendre en compte les suggestions que rencontrent les habitants d'un même quartier.

La Maison de ressources propose également, une fois par mois, un temps d'échange entre habitants appelé "café solidaire". Elle met un local à la disposition des habitants afin d'engager la discussion, de partager astuces et conseils ou encore d'échanger sur les problématiques rencontrées. Le tout autour d'un café, en toute convivialité.

Animer pour sensibiliser et promouvoir le label



La commune est engagée depuis de nombreuses années dans une politique de sensibilisation, aussi bien des habitants que des personnes extérieures au territoire (élus, techniciens). Le service Environnement et développement durable a été créé en 2010 et met en œuvre cette politique de sensibilisation au travers d'actions diverses.

> Animations scolaires (de la maternelle au collège) et grand public

Les cinq groupes scolaires de la Ville sont démarchés chaque année par le service Environnement pour leur proposer un programme d'animations variées. De l'accueil de la petite faune au jardin, à l'énergie en passant par la réduction des déchets, les thèmes traités se comptent par dizaines. Diverses actions sont également menées simultanément dans chaque école, telle que l'opération "Un carré pour la biodiversité", pour sensibiliser enfants et adultes à la nécessaire acceptation de la nature dans la ville et proposer un suivi scientifique et une participation des espèces observées.





ACTIONS PARTICIPATIVES

> Sciences participatives : module Nature en Ville

La réalisation d'un Atlas de la biodiversité communale est l'occasion pour une commune d'intensifier les actions de sciences participatives auprès des habitants : les inventaires naturalistes en 2013 et 2018 ont ainsi fait l'objet de sorties d'animations pour faire découvrir aux Crépynois la biodiversité locale et l'importance de préserver la nature en ville. En parallèle, les données recueillies sont utilisées pour alimenter les différents outils existants à l'échelle nationale tels que "Sauvages de ma rue" ou "Oiseaux des jardins" ainsi que sur les plateformes d'observation naturalistes telles que ClicNat ou INaturalist.

Suite à la rédaction de son second Atlas de la biodiversité des communes en partenariat avec plusieurs associations naturalistes, la Ville à fait le choix de donner à cet ouvrage une dimension totalement participative.

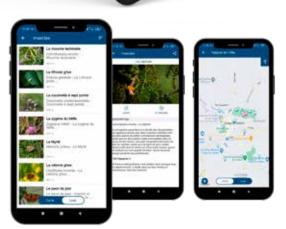
En 2020, la pandémie de Covid 19 a mis un point d'arrêt aux animations réalisées par le service environnement. Pour continuer à sensibiliser les habitants à la biodiversité locale, l'application mobile de la Ville s'est vue dotée d'un module "Nature en ville" qui recense chaque espèce accompagnée d'une fiche pédagogique, d'une photographie (systématiquement réalisée sur le territoire) et d'un indice de localisation. Deux espèces en moyenne par semaine font leur apparition sur le module, et c'est aujourd'hui un peu plus d'une centaine d'espèces qui sont recensées, accessible également depuis le site internet de la ville depuis 2022.

Cet outil est ouvert à tous et permet aux Crépynois (et plus largement habitants du Valois) de faire remonter leurs observations via un bouton "Contribuer" - voir annexe ABC

Cette contribution, après analyse, détermination de l'espèce, est géotaguée, enregistrée dans l'application, et fait l'objet d'une publication à but pédagogique. La connaissance est ainsi sans cesse en évolution et permet la mise en place de politiques communales adaptées pour protéger et favoriser ces espèces.

> Espaces participatifs

L'organisation de plantations participatives sur le domaine public "Mon Quartier à la main verte" est également l'occasion de mettre en valeur les pratiques respectueuses de l'environnement, d'en dire plus sur les espèces et essences locales, rustiques. La révision du Plan Local d'Urbanisme actuellement en cours est l'occasion d'introduire de nouvelles notions dans le règlement de ce document. Ainsi, l'obligation pour les aménageurs ou les particuliers dans certains cas de planter des essences locales est matérialisée dans le document, et un "show-room" des essences locales est prévu à la plantation au Jardin du château pour que les pétitionnaires puissent se rendre sur place afin de visualiser les essences en question, leur développement à l'âge adulte, l'esthétique de leur floraison, etc.







ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE







> Journées techniques à destination d'élus et techniciens

La Ville organise régulièrement des temps forts destinés aux élus du territoire ou d'ailleurs, pour échanger sur les bonnes pratiques et les initiatives novatrices.

Ainsi, le Centre Ressource du Développement Durable a organisé un Climatour centré sur la gestion alternative des eaux pluviales, thématique chère à la commune. L'ADOPTA ou encore l'Agence de l'Eau Seine Normandie visitent également régulièrement la Ville pour mettre en avant les pratiques de désimperméabilisation et les espaces d'infiltration mis en place à Crépy-en-Valois.

Ces journées thématiques sont également organisées pour les particuliers via des partenariats noués, entre autres avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de l'Oise. Elles permettent d'aborder des thématiques très diverses telles que l'adaptation au changement climatique, l'alimentation durable, le jardinage naturel.

Les agents du service environnement ont ainsi l'occasion de participer à ces journées en tant que formateurs, par exemple dans le cadre de la formation Guide Nature Patrimoine Volontaire.

> Evénements grand public : les rendez-vous des amoureux de la

La municipalité organise divers temps forts pour sensibiliser petits et grands aux enjeux actuels de l'environnement :

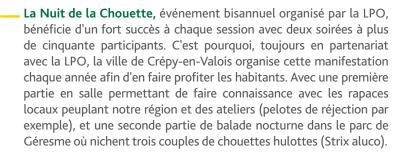
- Les Bio Rendez-Vous proposent chaque année un sujet (l'abeille, l'eau, les trames écologiques) sous trois angles différents (et donc avec trois intervenants) avec beaucoup de succès.
- La Fête du parc de Géresme est une grande manifestation dédiée à l'environnement. Avec plusieurs clés d'entrées : la photographie, le théâtre, les conférences, les balades naturalistes, les ateliers écolos, jardiniers, auteurs, illustrateurs.

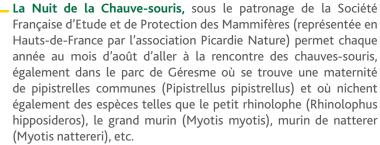




Villes et Villages Fleuris via le stand du service environnement qui diffuse les bonnes pratiques et sensibilise aux techniques de

jardinage naturel.













Valoriser le patrimoine et les actions par le tourisme

L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE VALOIS

Il s'agit d'un office de tourisme intercommunal. Ses missions d'accueil, d'information, de promotion touristique, d'animation et de coordination des acteurs locaux s'étendent sur tout le Pays de Valois. L'Office de tourisme du Pays de Valois est idéalement situé en plein cœur du centreville de Crépy-en-Valois.

Des experts de territoire proposent de découvrir le Pays de Valois et ses alentours au travers d'un vaste choix de documentations : guide touristique, carte touristique, flâneries, plans, randonnées...

Des visites guidées de la vieille ville de Crépy-en-Valois et de différents sites du territoire sont possibles.

> Documents touristiques Crépy

L'office de tourisme du Pays de Valois met à disposition des visiteurs qui souhaiteraient découvrir librement la Ville de Crépy-en-Valois une brochure intitulée « Flânerie au cœur de la cité des Valois ».

La flânerie est un circuit pédestre d'une heure qui propose aux touristes de s'attarder sur les maisons remarquables du centre historique, l'église Saint-Denis, le château des Seigneurs de Crépy-Nanteuil qui abrite aujourd'hui le Musée de l'archerie et du Valois, l'abbaye Saint-Arnoul, la Collégiale Saint-Thomas et bien plus encore!

Édité chaque année, le guide touristique de l'Office de tourisme du Pays de Valois fait la part belle au riche patrimoine et au cadre verdoyant de la cité de l'archerie avec notamment un chapitre dédié au parc de Géresme.

La valorisation des circuits courts est également mise en avant dans la brochure à travers la promotion des producteurs locaux.

L'Office de tourisme du Pays de Valois met également à disposition des visiteurs une carte touristique du territoire et 11 circuits de randonnée du Pays de Valois donc un circuit au départ de Crépy-en-Valois « De l'Automne à Sainte-Marie ».

> Visites guidées

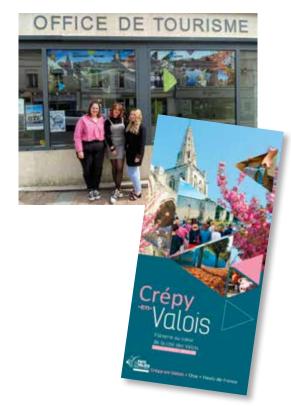
L'Office de tourisme du Pays de Valois propose une visite guidée du Centre historique de Crépy-en-Valois pour révéler aux visiteurs les secrets de la vieille ville. Lors de ces visites, le label Villes et Villages fleuris est mentionné et expliqué aux visiteurs.

PANNEAUX PÉDAGOGIQUES

En 2023, une vingtaine de panneaux explicatifs sont implantés sur la commune pour expliquer les démarches mises en place en matière de gestion différenciée, de protection de la biodiversité, de conservation du bois mort, d'éco-pâturage ou encore de gestion des eaux pluviales.

Conçus par le service environnement et développement durable de la commune, ils sont illustrés avec des photographies de la faune et la flore locale et doté d'un QR code renvoyant le lecteur sur le site internet de la ville lorsqu'il souhaite en savoir plus sur la politique communale.

Des livrets thématiques sont également créés progressivement pour faire découvrir aux riverains des conseils, astuces en matière de jardinage, gestion de l'eau à la parcelle, accueil de la faune au jardin, sciences participatives, etc











PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

La mobilisation des équipes municipales



Les services de la Ville travaillent en transversalité, tout au long de l'année, pour faire de Crépy-en-Valois une ville où il fait bon vivre. Les équipes se répartissent ainsi différentes missions :

Le service Fleurissement, composé de 20 agents, produit, sème, plante, multiplie les végétaux dans les différents points de fleurissement de la commune.

Le service Espaces Verts, composé de 16 agents crée, entretient et parfois restaure les espaces de verdure chers aux Crépynois selon le plan de gestion défini et les objectifs fixés par l'équipe municipale.

Le service Voirie avec 5 agents veille à l'entretien des voies, au nettoyage de l'espace public et à la mise en place et l'entretien de la signalisation routière.

Le service Environnement, composé de deux agents, propose à tous les publics des animations et sorties régulières sur des thématiques variées touchant au Développement Durable et à la biodiversité.

Il gère les relations avec les partenaires associatifs dans ces domaines (LPO, CPIE, CEN, etc) et rédige les candidatures de la Ville aux différents labels. Il veille au contrôle de la qualité des l'air dans les ERP, lance des chantiers nature tels que la création de mares, et participe aux programmes de recensement de la biodiversité tels que PopAmphibiens et PopReptiles tout en promouvant les sciences participatives notamment via les programmes Sauvages de ma rue et le module Nature en ville de Crépy-en-Valois.



composé de deux agents, propose à tous les publics des

animations et sorties régulières sur des thématiques variées

touchant au Développement

Durable et à la biodiversité.

Diversité botanique

Différents types de fleurissement sont mis en place par les services. On retrouve ainsi :

 6 points importants de fleurissement en massifs d'annuelles

____ 23 points de fleurissement en massifs d'arbustes vivaces

____ 6 points de fleurissement en massifs de bisannuelles

La gestion alternative de l'eau pluviale contribue également à la diversité botanique des essences par la création d'ouvrages tels que les noues, bassins d'orage et espaces d'infiltration, où s'implantent naturellement diverses essences.



> Une production en régie

Une grande quantité des plantes installées en ville sont produites par le service Fleurissement. Le Centre Technique Municipal abrite en effet une importante surface de production de 1000 m² avec :

___ 3 serres ___1 tunnel ___ 1 pépinière de vivaces

Une nouvelle serre a été acquise et installée à l'été 2022, en remplacement d'un des tunnels ce qui permet une économie d'énergie substantielle en chauffage.



Le but est de proposer un fleurissement durable dans des zones périurbaines à fort passage automobile, et qui nécessite peu d'entretien.

> Les prairies fleuries

Dans plusieurs endroits de la Ville, des fleurissements sont réalisés avec les scolaires, de façon à augmenter l'attractivité des zones en fauche tardive, tant pour les oiseaux et pollinisateurs que pour les riverains. Les semences sont scrupuleusement sélectionnées : les mélanges utilisés ont fait l'objet d'un suivi entomologique sur plusieurs années, afin d'évaluer et valider leur attractivité vis-à-vis des pollinisateurs domestiques, sauvages et autres auxiliaires. L'étalement de la floraison, la richesse en pollen et en nectare qui les composent sont également des critères de sélection.

> Vivaces et graminées

La culture des vivaces et des graminées par le service Fleurissement de la Ville est diversifiée et enrichie chaque année.

La production assurée par la ville représente, en 2021, 32 genres de plantes issus de boutures, 12 issus de jeunes plants, 24 issus de semis. En 2022, 27 genres de plantes issus de boutures, 24 issus de jeunes plants dont 11 de vivaces, 21 issus de semis. Pour le printemps 2023, c'est 29 genres issus de boutures, 13 issus de jeunes plants et 16 issus de semis.

La palette végétale est également enrichie chaque année d'essences plus adaptées au contexte local et selon les zones de la commune.

Par exemple, des Quercus ilex ont été plantés dans un parking réaménagé, ces arbres supportant bien le manque d'eau. Ils seront arrosés passivement grâce au dénivelé retravaillé du parking. Les zones plus humides comme le parc de Géresme sont également plantées d'essences adaptées comme le Quercus palustris.

Pour les plantations de printemps, les végétaux sont produits entre octobre et avril pour des plantations en mai. Pour le fleurissement automnal la production est réalisée entre juin et septembre pour des plantations en novembre.

> Pertinence des plantations

Chaque année, est établi un programme de plantations, tant pour la production en serre que pour les arbres et arbustes.

La base de ce programme est fondée sur les projets décidés par les élus, accompagnant parfois les constructions, les aménagements de voirie, d'assainissement... Ils sont présents dans la totalité des montages d'opérations.



POUR LE PRINTEMPS 2023

29
Genres issus de boutures

13 Issus de jeunes plants

> 16 Issus de semis.



PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT







composent le massif de la fontaine des Portes de Paris, tandis que 4200 plants habillent la fontaine Saint-Thomas, disposés en



Ce programme est enrichi toute l'année. La surveillance de l'état sanitaire (Chalarose, pyrale, processionnaire...) peut parfois orienter les remplacements. Certaines plantations existantes sont également complétées, pour varier les espèces, mieux les choisir pour que leur environnement soit adapté à leur développement.

Les animations avec les écoles, le Conseil Municipal des Jeunes, les jardiniers..., viendront également ajouter à la liste bon nombre d'espèces. Les plantations seront alors réparties de novembre à mars, pendant les cultures en serre. Toutes les plantations sont bien sûr arrosées avec de l'eau de pluie.



> Créativité et harmonie

La commune est attachée à la mise en valeur de son patrimoine et de son identité. Ainsi, les fontaines historiques de la ville sont-elles mises en valeur par différents massifs où les eupatoires côtoient coleus, cosmos, argyranthèmes et géraniums ainsi que des eupatoires, sauges, graminées, verveines...

Travail de mise en valeur et d'harmonie assuré quotidiennement grâce à la production de la serre de la ville et à l'investissement des agents des espaces verts. 2 100 plants composent le massif de la fontaine de la Porte de Paris, tandis que 4 200 plants habillent la fontaine Saint-Thomas, disposés en trois massifs.

Et il en va de même pour la Mairie. Le sol est une toile. Et les végétaux, une palette de couleurs, de formes... avec lesquelles composent les agents. Chaque année, ces artistes s'expriment et dévoilent un nouveau tableau. Avec pour obsession le Développement Durable. Les plantes vivaces sont privilégiées. L'arrosage est automatique, minuteur à l'appui, avec la pluie collectée (arrosage automatique programmé pour la nuit).





zones sauvages...). Souhaitant donner une continuité aux inventaires effectués pendant l'Atlas de la Biodiversité, la ville a mis en place le



Taille des arbres

Tous les arbres le permettant sont laissés en port libre. Les élagages indispensables sont réalisés en taille douce ou à minima pour respecter l'objectif de la taille (dégager une fenêtre d'habitation, une voie piétonne ou un passage).

En bordure de voie, la taille en rideau (850 tilleuls)

Permet d'intervenir sur des rameaux de l'année uniquement et préserve la biodiversité à l'intérieur de l'arbre.





David Lemaire

Responsable des espaces verts, et gardien du parc de Géresme





Aujourd'hui, préserver la faune et la flore de notre commune est au cœur de notre mission. La démarche va bien au-delà de l'entretien d'un espace vert, tel qu'on le pensait il y a encore dix ans.





Jonathan Chrétien

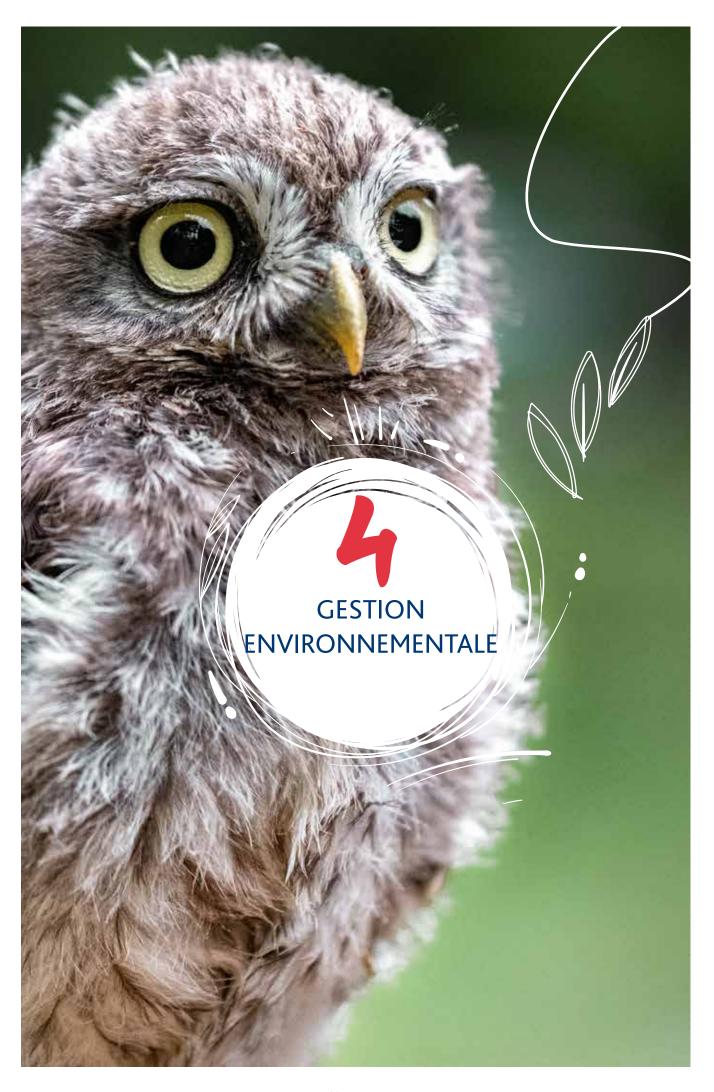
Agent des serres





Au quotidien, nous déployons des efforts pour assurer un fleurissement qui soit agréable pour les habitants et qui favorise la biodiversité. De même, produire nous-mêmes nos plants nous permet de valoriser notre savoir-faire.







GESTION ENVIRONNEMENTALE

Inventorier les espèces

UN, DEUX, TROIS ABC ?



Passant à la loupe 10 sites de la commune présentant des biotopes différents et soumis à des usages variés, cet Atlas réalisé sur une durée de trois ans a permis de mettre à jour les connaissances de la commune sur les espèces animales et végétales qui s'y développent.

Ainsi, ont pu être mis en évidence la présence d'espèces rares et / ou menacées, telles que le petit rhinolophe (Rhinolophus hipposideros), le murin de brandt (Myotis brandti) et la saxifrage cymbalaire (Saxifraga cymbalaria) par exemple.

Véritable bible disponible pour les habitants, ces derniers ont également été associés à sa réalisation lors de sorties organisées sur le terrain pendant les inventaires, ornithologiques notamment mais aussi botaniques.

Cet ouvrage constitue un support pour l'équipe municipale et les agents pour prendre des décisions d'aménagement, améliorer des milieux, développer des animations autour de la biodiversité.

Plus récemment, sur la période 2018-2019, un second Atlas de la Biodiversité Communale à été réalisé afin de mettre à jour ces connaissances et éventuellement distinguer une évolution sur la période des cinq années écoulées. Ce second volume a ainsi permis de confirmer la présence d'espèces sur la commune, que le premier volume ne faisait que supposer par manque de données. On pourra ainsi citer le murin de bechstein (Myotis bechsteinii), la crocidure musette (Crocidura russula) ou bien encore le renard roux (Vulpes vulpes).

L'occasion de dévoiler aux Crépynois la présence de 29 espèces d'arachnides, 227 espèces d'insectes (dont 62 coléoptères), une mouchescorpion, quatre espèces de crustacés, 186 de plantes (avec la saxifrage cymbalaire), 40 de champignons, 61 d'oiseaux...

Plus récemment, cette quête de connaissance de la biodiversité a pris une dimension collaborative : la création d'un module « Nature en Ville ». Au cours de l'année 2023, deux journées thématiques autour des sciences participatives sont organisées à destination des riverains. Avec pour objectif de les familiariser avec le module et de les inciter à apporter leur pierre à l'édifice.



... cet Atlas réalisé
sur une durée de trois
ans a permis de mettre à
jour les connaissances de la
commune sur les espèces
animales et végétales qui
s'y développent





Premier Atlas de la Biodiversité Communale.



Notre atlas en ligne

Un suivi tout au long de l'année

En parallèle de cet outil de sciences participatives, les inventaires naturalistes continuent chaque année sur certains taxons pour assurer un suivi et déterminer des dynamiques de populations.

Cela concerne en particulier les amphibiens et les chiroptères, espèces très sensibles au dérangement et pour lesquelles il est trop délicat d'inclure systématiquement le public. Les inventaires des amphibiens sont menés en partenariat avec le CPIE 60 dans le cadre du programme PopAmphibien, programme national de surveillance des amphibiens. Les inventaires des chiroptères sont réalisés sous la houlette de l'association Picardie Nature et accompagnés par des spécialistes des chauve-souris pour occasionner le moins de dérangement possible.



Alabonia geoffrella



Anax imperator



Andrena vaga



Ardea cinerea



Argiope bruennichi





Bombylius discolor



Cardamine pratensis



Branta leucopsis



Coenonympha arcania



Crocothemis erythraea



Dorcus parallelipipedus



Carduelis carduelis

Erinaceus europaeus



Falco tinnunculus



Fumaria officinalis



Ichneumon stramentor



Libellula fulva



Limodorum abortivum



Myosotis arvensis

suite de notre Atlas

GESTION ENVIRONNEMENTALE



Podiceps cristatus



Tachina ursina



Pulsatilla vulgaris



Tragopogon pratensis



Rana temporaria



Scurius vulgaris





Des mesures concrètes pour protéger la biodiversité

Riches d'enseignement, ces inventaires ont permis de déterminer que certains milieux de la commune étaient propices à l'accueil d'espèces remarquables moyennant quelques aménagements.

Par exemple, la mise en place d'un réseau de mares dans le parc de Géresme, commencé à l'automne 2021, a permis la réimplantation sur le site du triton palmé, espèce non observée à Crépy-en-Valois depuis plusieurs décennies, et ce en seulement quelques mois! Face au déclin de certaines populations d'oiseaux, la Ville de Crépy-en-Valois a intégré dans ses plans de gestion l'aménagement de refuges pour la biodiversité.

Depuis 2020, la commune installe plusieurs dizaines de nichoirs à oiseaux par an sur son territoire, et met en place un plan de suivi de ceuxci afin d'en déterminer les taux d'occupation.

Les modèles sont choisis selon plusieurs critères basés sur l'espèce que l'on cherche à accueillir (principalement des passereaux, mais aussi des rapaces nocturnes tels que les chouettes hulottes). Constitués de béton de bois, ils sont garants de durabilité sans avoir à subir un quelconque traitement qui serait nocif pour les nichées. D'autres refuges comme des abris à chauve-souris sont également installés afin de proposer à ces petits mammifères des endroits où passer la nuit à l'abri du froid (ou du chaud).

> D'une pierre deux coups

Ces aménagements sont profitables à la faune locale et très largement plébiscités (100% d'occupation sur l'ensemble des nichoirs à oiseaux jusqu'ici). Au delà de favoriser les populations de volatiles, la présence de ceux-ci apporte une aide non négligeable aux agents de la commune : comme beaucoup d'autres communes en France, Crépy-en-Valois est touchée par les problématiques d'Espèces Exotiques Envahissantes que sont la pyrale du buis, la processionnaire du pin et la processionnaire du chêne.

En favorisant la présence des prédateurs des chenilles (et des papillons adultes grâce aux chauve-souris), la Ville se donne un moyen de lutte supplémentaire face à ces ravageurs.

Les partenaires associés aux Atlas de la Biodiversité communale ont été multiples

Les inventaires ont été réalisés par ces partenaires, chacun dans leur spécialité respective, puis mis en commun pour rédaction du dossier final par le CPIE de l'Oise. Sollicités pour la rédaction des deux premiers volumes de l'ABC, ils constituent toujours la caution scientifique de validation des actions de sciences participatives.



Association des entomologistes de Picardie







Société Linéenne Nord Picardie



Association des Botanistes et Mycologues Amateurs de la Région de Senlis



La Fédération de pêche



La Société Botanique de France



Le Centre Permanent d'Initiatives pour pour les inventaires mammalogiques et herpétologiques

ACTIONS EN FAVEUR DES RESSOURCES NATURELLES

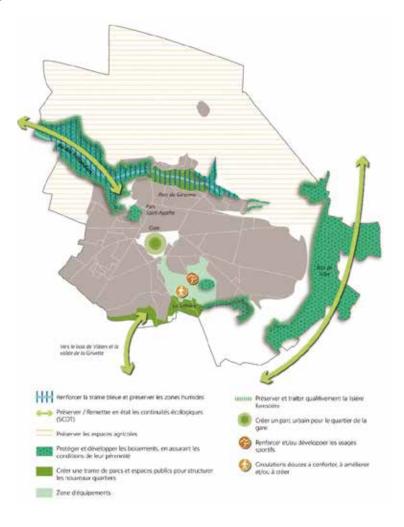
Le Plan Local d'Urbanisme intègre dans son règlement les dispositions nécessaires à la prise en compte des objectifs de réduction du ruissellement sur la commune, de désimperméabilisation.

Par ailleurs, la nature des sols est prise en compte dans les projets de plantations, qui assurent ainsi une meilleure reprise du végétal et un épanouissement à long terme.

La révision du Plan Local d'Urbanisme est l'occasion pour la ville de signifier son intérêt pour l'acquisition de parcelles privées situées dans des zones naturelles et présentant un intérêt environnemental certain. Ainsi, pas moins de quatre "Emplacements Réservés" sont matérialisés dans le plan de zonage donnant la préférence à la Ville en cas de vente par le particulier. Cette démarche s'inscrit dans un objectif de restauration de milieux, comme en amont de la station d'épuration où les parcelles situées en zones humides présentent un fort intérêt en termes de phyto-épuration. Progressivement acquises et rendues à leur état naturel, elles participent à l'amélioration de la qualité de l'eau. Ayant à cœur l'enjeu écologique représenté par ces espaces, l'acquisition de ces parcelles et la création de partenariat avec des structures comme le Conservatoire des Espaces Naturels des Hauts-de-France permet de sleur redonner un attrait pour l'installation d'espèces patrimoniales, avec un retour progressif à l'état initial.

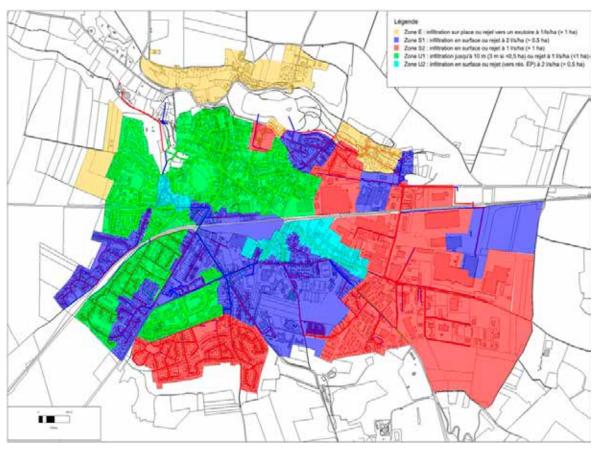


GESTION ENVIRONNEMENTALE



Dans une optique de cohérence et pour atténuer la fragmentation des milieux que représente l'agencement d'une ville, la rédaction du Plan d'Aménagement et de Développement Durable dans la procédure de révision du PLU permet d'insister sur certaines notions. Ainsi, les corridors écologiques présents sur la commune font l'objet d'études pour qu'ils puissent à termes se fondre dans un maillage territorial de trames vertes et bleues.

Les diverses routes départementales desservant la commune font également l'objet de projets en partenariat avec le Conseil Départemental : la plantation de haies en bordures de ces voies permettra de reconnecter les corridors écologiques présents en ville avec les différents massifs forestiers à proximité (bois de Tillet, bois des Brayes, bois du Roi, vallée des Taillandiers).



Une gestion durable des eaux pluviales

La ressource en eau, sa préservation et sa juste utilisation, est l'une des actions majeures engagées par la ville de Crépy-en-Valois.

À la source de cette politique de gestion alternative, une action s'est imposée comme le préalable indispensable : le zéro-phyto. Dans ce contexte, la commune a pu par la suite engager une gestion de l'eau pluviale basée sur le bon sens : plutôt que de continuer à canaliser cette précieuse ressource vers la station d'épuration, il est souhaitable de la laisser s'infiltrer au plus près du point de chute, ou de la collecter.

Ainsi, un zonage pluvial est réalisé et intégré au Plan Local d'Urbanisme. Il réglemente, zone par zone, les rejets possibles en ml/h en les limitant autant que possible, donc opposable aux tiers.

Grâce à cet outil, les aménageurs sont contraints de trouver des solutions innovantes de stockage ou d'infiltration, et l'on peut ainsi se passer « d'agrandir les tuyaux » à mesure que la ville se développe. Mieux, les techniques de découpe de bordures, mises au point par la ville, permettent à l'eau ruisselante d'aller alimenter directement les espaces verts et d'améliorer la santé des végétaux, tout en contribuant au développement de la biodiversité. Lorsqu'un trottoir nécessite une réfection, le projet est étudié spécifiquement pour désimperméabiliser au maximum ou diriger grâce à la pente du trottoir, l'eau vers l'espace vert le plus proche.

L'eau est également collectée par endroits, comme aux serres municipales où les 1 000 m² de production sont appuyés par une cuve qui permet l'alimentation de ces deux tunnels, et à la pépinière de vivace d'être alimentée régulièrement en eau.

Par ailleurs, les projets de construction de bâtiments municipaux incluent systématiquement une cuve de récupération des eaux pluviales, en général en sous-sol, comme à la nouvelle Maison des Arts Martiaux et des Sports de Combat avec un volume de 40 m³. Ceci permet d'implanter au fur et à mesure des réserves d'eau en ville (66 m³ existants au Centre Technique Municipal et 20 m³ prévus dans la future Maison de l'Enfance) qui serviront aux agents pour l'arrosage, leur évitant ainsi d'utiliser l'eau du réseau.

SENSIBILISER ET ASSOCIER LES HABITANTS À L'EAU DE PLUIE

Crépy-en-valois a lancé au printemps 2021, l'opération « Au jardin, j'arrose malin... avec ma Ville! », soutenue par l'Agence de l'eau Seine-Normandie (AESN). Chaque Crépynois qui en fait la demande peut recevoir gratuitement une cuve pour lui permettre de récupérer l'eau de pluie.









Ainsi, plus de 1 000 cuves ont été distribuées aux habitants.







3 MODÈLES DE CUVES SONT PROPOSÉS

RONDES de 310 L ou 510 L

RECTANGULAIRES de 300 L

Elles sont fournies avec socle, couvercle, robinet et collecteur filtrant



Les avantages pour les habitants sont multiples: réduire leur consommation d'eau potable et ainsi leurs dépenses, optimiser l'arrosage de leur jardin, mais aussi s'engager dans une démarche environnementale vertueuse, puisqu'en optant pour la récupération d'eau de pluie, on réduit le volume d'eaux usées.

Pour les sensibiliser, une communication spécifique a été lancée ainsi qu'un livret explicatif faisant office de notice pour le montage de la cuve. Les bénéfices sont également importants pour la commune car réduire le volume d'eau pluviale entrant en station d'épuration permet d'alléger la charge sur celle-ci et de concentrer le nettoyage sur les eaux usées. À long terme cela représente également des économies sur les coûts d'exploitation.

Économiser l'énergie pour préserver l'environnement

Une attention particulière est portée à la consommation énergétique pour la gestion des espaces publics.

Ainsi, le renouvellement du parc automobile de la ville se fait dans la mesure du possible en basculant sur des véhicules hybrides / électriques.

L'éclairage public est également étudié et modifié chaque année selon le Plan Pluriannuel d'Investissements, de façon à obtenir une consommation énergétique responsable et maîtrisée avec des investissements annuels constants.

De plus, la Ville a entamé une réflexion sur l'extinction de l'éclairage public à long terme, en commençant par une expérimentation de l'extinction entre minuit et cinq heures du matin.

Elle sensibilise également l'ensemble des acteurs de la commune, par une communication envers les commerçants pour qu'ils se mettent en conformité avec la législation, et avec les autres gestionnaires de l'espace public, afin que l'éclairage superflu soit supprimé, notamment les enseignes lumineuses. L'ancienne gare de fret par exemple ne nécessite plus un éclairage de nuit, et le "phare" habituellement allumé a été éteint.

Divers équipements publics comme la station d'épuration sont progressivement dotés de sources d'énergies renouvelables comme le photovoltaïque.

C'est ainsi que 12 panneaux solaires sont installés sur le toit de la station d'épuration et l'alimentent en partie en électricité. Une consommation directe avec une puissance électrique pouvant aller jusqu'à 4 400 watts. Un projet d'extension de cette installation est à l'étude et des demandes de subventions sont en cours, de façon à approcher davantage la consommation plancher de la station d'épuration.

Sont également à l'étude des projets de panneaux solaires au niveau de toitures d'écoles, du restaurant scolaire et du Centre Technique Municipal.

Les équipements sont également progressivement renouvelés et modernisés, dans le but de détacher progressivement la commune de son alimentation en fioul par exemple, et les chaudières sont ainsi remplacées au fur et à mesure.





En 2010, l'ambition de la Ville était de limiter l'utilisation des produits phytosanitaires, pour les proscrire totalement en 2015. En remplacement des produits phytosanitaires et insecticides, les serres ont mis en place un système de protection biologique intégrée (PBI). Une méthode naturelle qui consiste à détruire les parasites grâce à de petits insectes. Il s'agit d'auxiliaires de culture. Une fois lâchés, les insectes s'attaquent aux ravageurs. Nous procédons à environ 1 lâché toutes les 3 semaines. Les insectes ne sont pas choisis en fonction de la plante mais en fonction du type de parasites à éliminer. Par exemple, les chrysopes s'attaquent aux pucerons. Un seul d'entre eux peut en manger 250 par jour. En plus de sa politique avant-gardiste sur le zérophyto, la ville de Crépy-en-Valois à fait le choix d'une production locale de la plupart de ses végétaux via une surface de production de plus de 1000 m².

La Ville forme ses agents au désherbage sélectif pour préserver les plantes utiles à la biodiversité et esthétiques (roses trémières, valérianes, etc).

Valorisation des déchets verts

Les espaces verts sont gérés de manière à minimiser la production de déchets et favorisent la réutilisation de ceux-ci lorsque cela est possible. Ainsi, les essences plantées sur la ville sont choisies en fonction de leur développement futur, tenant compte de leur taille adulte dans le choix de l'emplacement, pour limiter la prolifération.

Lorsque les tailles sont indispensables, un broyeur est utilisé de façon à réutiliser le Bois Raméal Fragmenté (BRF) ainsi créé en paillage de végétaux dans la ville. Ce BRF est également utilisé dans d'autres contextes, par exemple dans la réalisation de cheminements dans le parc municipal de Géresme, zone humide et poumon vert de la ville.

Avec de nombreuses sources en bordure de chemin, le Bois Raméal Fragmenté est une solution idéale pour stabiliser le cheminement tout en donnant un aspect agréable à l'œil, et nourrissant le sol. Des nuances et adaptations sont toutefois à apporter, car il apparaît que ce matériau rugueux peut constituer une barrière pour la migration annuelle des amphibiens. Des passages leur sont donc aménagés pour qu'ils puissent circuler sans problème.

La technique du mulching est également privilégiée depuis de nombreuses années pour la tonte des espaces verts, en parallèle d'une gestion différenciée étudiée pour un développement harmonieux des espaces. Ainsi, certaines zones comme le parc de Géresme, la « cuve » rue Emile Zola, le site des Remparts et bien d'autres, sont gérées en partie en fauchage tardif.





La Ville forme ses agents au désherbage sélectif

pour préserver les plantes utiles à la biodiversité et esthétiques (roses trémières, valérianes, etc).



Nicolas Inglebert

Directeur des Services Techniques





Le zonage pluvial est un bel outil de préservation de notre ressource en eau et d'adaptation au changement climatique. Il est précis et permet de protéger notre avenir, durablement, en favorisant la recherche de solutions les plus naturelles possibles, et économiquement avantageuses. Chacun est propriétaire de l'eau qui tombe sur son terrain.





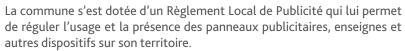




MISE EN ŒUVRE DU PROJET MUNICIPAL

Limiter la pollution visuelle

LE RÈGLEMENT LOCAL DE LA PUBLICITÉ



Notre document étant ancien (2003), un travail de refonte a été lancé, avec un diagnostic, une présentation aux personnes dites publiques associées (l'État, le Département, la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oise, l'Architecte des bâtiments de France...), aux commerçants...



EFFACEMENT DES RÉSEAUX

Les services de la ville accompagnent les concessionnaires dans le remplacement des réseaux. Ils profitent de chaque projet tel que la mise en réseau séparatif par exemple ou l'installation de la fibre optique, pour procéder à l'effacement des réseaux lorsque cela est possible.

Chaque année, une ligne budgétaire est consacrée à l'effacement des réseaux. Tous les projets neufs sont conçus avec des réseaux discrets, y compris en restauration de l'ancien.

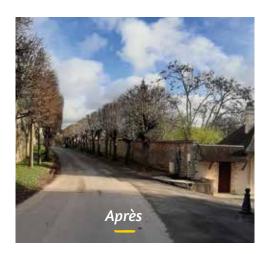
DES TOTEMS EN ENTRÉE DE VILLE

La Ville a décidé, dans le cadre de la valorisation des entrées de commune, d'installer des totems, afin d'identifier correctement ses entrées. La moitié d'entre elles sont à ce jour équipées et elles le seront toutes à terme. Ces supports font face à la multiplication des panneaux que l'on pouvait jusqu'ici trouver en ville. Ainsi, les jumelages et les différents labels obtenus par la commune (ville fleurie, ville active et sportive, etc.) sont regroupés sur ce totem.



Ces totems, évolutifs, pourront s'enrichir de nouvelles informations.









Il existe une approche piètonne et valorisante sur l'ensemble des sites remarquables et ERP. Les paysages sont aussi conçus selon leur perception depuis l'espace public. Ils participent à la valorisation du bâti. La mairie encourage les habitants à embellir les abords de leur habitation, notamment en leur proposant de modifier le trottoir en bordure de celle-ci de façon à rendre possible la plantation de végétaux comme les rosiers.

Les bâtiments municipaux font l'objet de rénovations régulières inscrites dans le Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI). La façade du Musée de l'archerie et du Valois a, par exemple, été rénovée au cours de l'année 2020. Ces rénovations se font grâce à des techniques douces respectant les matériaux et les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

Une permanence hebdomadaire de l'Agence nationale pour l'information sur le logement est menée dans les locaux de la communauté de communes, pour informer les habitants sur leurs droits et obligations, sur les solutions de logement qui leur sont adaptées, ainsi que sur les solutions de rénovation énergétique qui leur sont accessibles.

Dans la même optique, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Oise propose une permanence hebdomadaire avec un architecte conseil et un paysagiste, pour accompagner les riverains.

D'autres organismes locaux comme l'association pour la préservation du centre historique apportent leur pierre à l'édifice, notamment via la création d'un nuancier permettant aux riverains de choisir des tons et couleurs adaptés pour des rénovations harmonieuses de leur habitat.

















Propreté urbaine : l'affaire de tous

Lors du dernier passage du jury, des recommandations ont été émises de renforcer le parc de poubelles dans certaines zones afin d'améliorer la propreté en ville. Tenant compte de ces remarques, des poubelles ont non seulement été ajoutées, mais l'équipe de ramassage a été renforcée, le matériel modernisé, et un plan de l'ensemble des poubelles et « sac à dog » a été créé afin d'en assurer un suivi plus fiable.

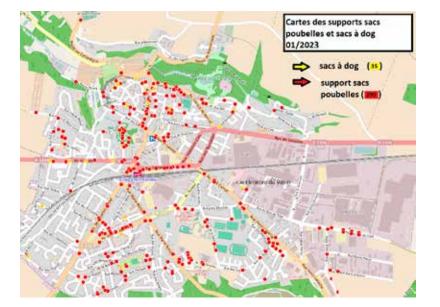
Que ce soit dans les parcs, les équipements sportifs et les sites les plus fréquentés, des poubelles sélectives ont été mises en place afin de sensibiliser au tri. Il en va de même concernant les manifestations, en collaboration avec la Communauté de Communes du Pays de Valois et la Syndicat Mixte du Département de l'Oise (SMDO).

Par ailleurs, les mesures municipales concernant la propreté sont efficaces : la posture de l'équipe municipale du nettoyage immédiat des tags dès leur découverte réduit fortement les possibilités de les voir se multiplier. Mais, fort heureusement, ils restent très peu nombreux.

Divers temps de sensibilisation sont régulièrement organisés, à destination des scolaires par exemple pour mettre en place des chantiers type "nettoyons la nature", en partenariat avec la communauté de communes.









Également intégré au PPI, l'harmonisation du mobilier urbain est active sur Crépy-en-Valois tant par la couleur que par les modèles. En partenariat avec l'Architecte des bâtiments de France, un RAL (5011 bleu acier) a été sélectionné pour repeindre le mobilier urbain existant.

Le mobilier neuf quant à lui est systématiquement commandé dans cette couleur, pour obtenir un ensemble homogène sur l'ensemble de la Ville.



Santé et bien-être des usagers

Après une première campagne d'analyse réalisée par un bureau d'études dès 2014, la mairie de Crépy-en-Valois s'est dotée d'outils lui permettant d'effectuer elle-même les mesures de qualité de l'air intérieur. Depuis 2018 le service Environnement se charge de cette mission auprès des divers ERP, réalisée grâce à des appareils enregistreurs.

> Ces boîtiers permettent de mesurer plusieurs paramètres comme :

- Le taux de CO²
- L'humidité
- La température
- Les composés organiques volatiles

Installé dans une salle pendant la durée d'une semaine le boîtier enregistre grâce à un capteur dédié ces différents paramètres.

Relevé après une semaine (parfois un peu plus), il nous permet de dresser un rapport détaillé par le biais de graphiques présentant les différents taux mesurés et leur incidence en fonction des périodes de la journée. Ces relevés sont réalisés par campagnes hivernales et estivales.





Crépy-en-Valois, une Ville engagée pour l'accessibilité

Depuis plusieurs années des actions sont déployées, et avec l'appui des services municipaux, tout est mis en œuvre pour rendre la Ville accessible à tous. Pour preuve, les travaux et aménagements en la matière se multiplient au fil des années. En 2015, la Ville a défini un Ad'Ap. 48 ERP ont été ciblés, un projet ambitieux nécessaire pour permettre à tous les Crépynois de profiter pleinement des infrastructures de la Ville. Parmi ces établissements, l'ensemble des écoles élémentaires, la Mairie, la salle des fêtes, l'Espace Rameau, le Musée de l'archerie et du Valois, la Maison de l'enfance... Deux ans et demi après, 70% des ERP pris en charge par la Ville étaient déjà accessibles.

INSTALLATION D'ASCENSEURS DANS DIVERS ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

- Depuis 2018, toutes les écoles sont équipées d'ascenseurs.
- ___ D'ici fin 2023, la gare sera équipée de trois ascenseurs.

Chaque année, des commissions Commissions Communales et intercommunales pour l'Accessibilité aux

Personnes Handicapée ont lieu. Sont présentés les projets qui ont été réalisés durant l'année, et ceux envisagés. Les associations de Crépy-en-Valois y sont conviées afin de donner leurs avis.



L'ENGAGEMENT DE CRÉPY-EN-VALOIS C'EST AUSSI SUR LA VOIRIE

- 156 places pour Personnes à Mobilité Réduite, et de nouvelles sont créées chaque année,
- Des escaliers sont rénovés régulièrement,
- Des bandes podotactiles installées,
- Des signaux sonores sur les feux tricolores. Des télécommandes peuvent être retirées en mairie sur présentation d'une carte d'invalidité,
- Des réfections et élargissements des trottoirs,
- Mise aux normes des sanitaires publics,
- L'enfouissement des réseaux qui ont permis de gagner de la place sur les trottoirs,
- Mise aux normes des grilles avaloirs,
- Passages piétons surbaissés, etc.

> Entretien des voiries

Pour préserver le patrimoine, l'entretenir, le valoriser, nous appliquons des consignes de suivi, tant pour les bâtiments que pour les espaces publics.

Ainsi, tous les 5 ans , un diagnostic complet permet l'établissement de la programmation pluriannuelle des investissements.

Ces diagnostics sont réalisés avec des outils modernes, caméra embarquée, photos et caméra infrarouge, drone...

Ce diagnostic est revu et/ou complété chaque année par une révision des priorités, en fonction des dégradations constatées ou des opportunités de travaux.

Cette programmation est budgétée chaque année, et adaptée au besoin.

Le personnel s'attache également à la surveillance de la signalisation horizontale et verticale

Pour la maintenir toujours en parfait état et la renouveler autant que nécessaire pour obtenir un visuel performant.















| DOSSIER DE PRESSE |
|---|
| |
| LIVRETS : ABC, DÉSHERBAGE SÉLECTIF, FLEURISSEMENT DES BALCONS |
| |
| ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE |
| |
| COMPTE RENDU POP AMPHIBIEN |
| |
| COMPTE RENDU INVENTAIRES CHAUVES-SOURIS |
| |
| LIVRET DE SENSIBILISATION AUX ÉCO-GESTES |

Retrouvez toutes les ressources



REMERCIEMENTS

Pour leur accompagnement et précieux soutien, un grand MERCI:

- > aux membres du Jury Régional de Fleurissement des Hauts-de-France, qui ont proposé la Ville de Crépy-en-Valois à l'obtention de la quatrième fleur et l'ont accompagné dans cette démarche de candidature,
- à Virginie Douat, Maire de Crépy-en-Valois et vice-présidente de la Communauté de Communes du Pays de Valois,
- > à Murielle Wolski, Adjointe au Maire Développement et aménagements durables, formation, développement commercial,
- > à Nicolas Inglebert, directeur des services techniques de la Ville,
- > au personnel des services Environnement et développement durable, Espaces verts, Serres municipales, Voirie,
- > à tous les agents qui s'impliquent dans le cadre du label Villes et Villages Fleuris, même de loin,
- > à tous les Crépynois.es qui contribuent à faire de Crépy-en-Valois une ville où il fait bon vivre.

Ce document a été imprimé sur du papier recyclé.



